

Collège communal de la Ville de Liège
Service des Permis d'Urbanisme
La Batte 10 - 4000 Liège
enquete.urbanisme@liege.be

Monsieur le Bourgmestre,

Je souhaite faire part des plus profondes préoccupations de mes voisins et de moi-même concernant le devenir de plusieurs parcelles situées entre les rues du Ventilateur, Molinvaux et des 14 Verges. Celles-ci, actuellement consacrées à la production maraîchère, sont mises en vente et des promoteurs immobiliers seraient intéressés à y développer des projets immobiliers.

Dans le but de sensibiliser les élus communaux et d'obtenir les informations les plus précises possibles à ce sujet de la part du Collège, nous souhaiterions effectuer une interpellation citoyenne du Conseil communal.

Vous trouverez en pièce jointe l'argumentation que nous souhaiterions pouvoir développer à cette occasion.

En vous remerciant d'avance pour la suite que vous voudrez bien réserver à la notre demande, veuillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, nos salutations distinguées.

Pour le collectif « Nalvaux »,

Catherine Renard
rue Molinvaux 157
4000 Liège
catherinerenard@ymail.com
0485/182.919

INTERPELLATION CITOYENNE

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous donner la possibilité de nous adresser à vous par le biais de cette interpellation citoyenne

Par cette intervention, je souhaite vous faire part de nos plus profondes préoccupations concernant le devenir des parcelles situées entre les rues du Ventilateur, Molinvaux et des 14 Verges.

Depuis des lustres, ces parcelles, certes classifiées constructibles par le plan de secteur de 1987, sont affectées à la production maraîchère. Ces derniers temps, certaines d'entre elles ont été laissées en

friche alors que d'autres se trouvant sur les hauteurs (dans et à côté des serres) ont été reprises en location par M. Ballat, agriculteur bio.

Ces parcelles appartiennent à trois propriétaires qui ont décidé de les vendre. Nous savons que des promoteurs immobiliers s'y intéressent. Il n'y a évidemment rien d'étonnant à ce qu'un espace de +/- 7 hectares classé comme constructible et tout proche du centre-ville soit de nature à attirer leur attention. Certains de ces promoteurs ont déjà contacté les services de l'urbanisme.

Au vu de ces informations, le Comité de Quartier Molinvaux-Naniot a déjà écrit un courrier à Messieurs les Échevins Hupkens et Léonard et a débattu de cette question lors de son assemblée générale tenue le 8 décembre 2017. Par ailleurs, avec son appui, le collectif dénommé « Nalvaux » s'est mis en place afin d'organiser une information et une consultation des habitant-e-s.

En tant que citoyens, nous nous permettons donc d'interpeller le conseil communal afin de le sensibiliser à l'avenir de ces parcelles et lui communiquer nos réflexions et celles des habitant-e-s qui ont déjà réagi au moment où nous écrivons ces lignes.

La transformation de ces parcelles en lotissement et la construction de complexes immobiliers n'est pas concevable. Plusieurs raisons sérieuses fondent cette prise de position :

- ***La nécessité de sauvegarder un environnement de qualité et le développement de cultures maraîchères***

Une conscience toujours plus aigüe des défis écologiques plaide pour la préservation voire l'élargissement au sein des villes de zones vertes et/ou maraîchères. D'où la sensibilité grandissante des habitants de Liège au développement de cultures biologiques en circuits courts, à la valorisation du patrimoine environnemental et à la participation au maintien de la biodiversité. À cet égard, je me permets de rappeler que la ville de Liège rencontre de plus en plus cette sensibilité. Ainsi, à titre exemplatif, soulignons qu'elle s'est inscrite dans le Plan « Maya de sauvegarde des insectes pollinisateurs et a lancé tout dernièrement le projet CREaFARM visant à encourager le développement de projets d'agriculture urbaine à Liège. Il serait dommage qu'elle « reprenne d'une main ce qu'elle donne de l'autre », autrement dit que par ses décisions urbanistiques elle contrecarre ses efforts et ceux des citoyens pour un environnement de qualité et le développement de zones maraîchères.

- ***L'existence de terres maraîchères et d'un terroir, puissant facteur d'attractivité du quartier***

Bien des habitant-e-s ont choisi de s'installer dans ce quartier à proximité de terres maraîchères et d'un terroir car ils voyaient dans leur existence un gage à la fois de tranquillité, d'équilibre écologique et d'une certaine qualité de vie en milieu urbain tant pour les adultes que pour les enfants. La transformation de ces parcelles en bâti ne pourrait que dégrader fortement cette qualité de vie que nous apprécions fortement, voire même les amener à quitter le quartier.

- ***Un quartier soumis à une pression grandissante de la mobilité automobile***

L'ensemble de ces parcelles sont entourées par 3 rues - Molinvaux, du Ventilateur et des 14 Verges - qui ont connu ces dernières années un accroissement incontrôlé de la circulation automobile dû à la multiplication des constructions et au fait que de plus en plus

d'automobilistes les utilisent comme raccourci pour se rendre dans le zoning commercial dit du Cora ou vers le centre-ville.

Ces trois rues sont fort étroites ce qui entraîne plusieurs pénibles conséquences :

- il est d'ores et déjà impossible pour deux voitures de se croiser sans que l'une ou l'autre soit obligée de s'arrêter et de se mettre de côté ;
- une insécurité majeure pour les piétons (comme, par exemple, rue des 14 Verges qui ne dispose pas de trottoir) ;
- le développement de l'habitat couplé au manque de place de stationnement amène de nombreuses voitures à se garer sur les trottoirs au détriment des piétons et des personnes à mobilité réduite. La Police a d'ailleurs été interpellée plusieurs fois à ce sujet.

Par ailleurs, l'accroissement du nombre des voitures qui passent par ces 3 rues entraîne une augmentation de la pollution sonore (encore un petit peu plus accrue suite à l'installation du FC Liégeois) et de l'air alors que les alternatives à l'automobile ne sont pas évidentes. Le « Ravel » ne passe pas dans cette zone qui est, par ailleurs, relativement mal desservie par les transports en commun.

- ***De nombreuses nuisances liées à la transformation des parcelles en bâti***

De très lourds travaux de voirie et d'aménagement devraient être réalisés compte tenu de la faible accessibilité des parcelles, des problèmes d'écoulement des eaux et de l'existence de puits de mines qui pourraient les rendre instables. Ces travaux couplés à ceux de construction des logements entraîneraient un imposant charroi de véhicules et d'outillage qui ajouterait de nouvelles nuisances à celles déjà existantes.

Vous l'aurez compris, compte tenu de la configuration des terrains actuellement en vente et, plus généralement du quartier où ils se situent, des défis écologiques qui invitent au maintien en milieu urbain d'espaces verts et agricoles cultivés sans dégrader l'écosystème et des réactions négatives des habitant-e-s, l'heure n'est pas, à nos yeux, à la construction de nouveaux lotissements qui altèreraient de façon inacceptable la qualité de vie des habitants de notre quartier Molinvaux-Naniot.

L'heure nous paraît être à la régulation et à la limitation des nuisances et au développement de projets très attentifs à l'environnement, la biodiversité et la valorisation bien pensée des espaces verts et agricoles qui jalonnent notre ville et partant, à la préservation et à l'amélioration d'un habitat de qualité.

C'est pourquoi nous souhaitons que la commune s'engage à :

- refuser la transformation de ces parcelles en lotissement et la construction de complexes immobiliers .

- ne pas considérer que le plan secteur rédigé il y a plus de 30 ans puisse encore servir de référence pour approuver des décisions urbanistiques qui vont à l'encontre des besoins et attentes sociales, économiques et environnementales telles qu'elles s'expriment en 2018 . Le SOL (Schéma d'Orientation Local) devrait constituer un outil complémentaire afin de réfléchir de manière globale et raisonnée sur le développement de cet espace stratégique ;
- mette en œuvre un véritable projet d'aménagement qui élargisse la réflexion à l'ensemble des problématiques rencontrées par le quartier « Molinvaux-Naniot » et intègre son développement y inclus l'affectation des parcelles dans une vision d'une vie urbaine solidaire et de qualité, attentive aux nuisances, respectueuse des équilibres environnementaux, soucieuse du maintien d'une zone historiquement maraîchère et d'une valorisation du terroir de Sainte Barbe ;
- faire participer les citoyens et citoyennes qui habitent le quartier à l'élaboration de ce projet d'aménagement.

En vous remerciant pour votre attention, veuillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Catherine Renard
rue Molinvaux 157
4000 Liège
catherinerenard@ymail.com
0485/182.919